INFO RAPIDE

Cfdt: FGTE TRANSPORTS ENVIRONNEMENT
ROUTE

Rungis, le 10 avril 2025

Relevé de décision de la CPPNI Logistique du mercredi 9 avril 2025 :

2 points à l'ordre du jour :
- NAO
- Questions diverses

1. NAO
Lors de cette troisième réunion de négociation, les organisations patronales (TLF, FNTR et OTRE) ont présenté un nouveau mandat prévoyant une revalorisation linéaire des minima conventionnels de 2,8 %. Elles justifient leur position par le contexte économique, notamment les droits de douane.
Face à cette proposition jugée décevante, la délégation de la CFDT a immédiatement exprimé ses attentes, espérant un signal plus fort pour restaurer un dialogue social constructif dans le secteur. Elle revendique une revalorisation d'au moins 3 % en linéaire ainsi qu'une clause de renégociation en cas d'augmentation du SMIC.
Après une suspension de séance, les organisations patronales sont restées fermes sur leur position, tout en acceptant l'intégration de la clause.
Ce mandat définitif sera soumis à consultation auprès des syndicats et restera ouvert à signature jusqu'au jeudi 23 avril 2025. L'équipe de négociation émet un avis favorable à la signature de cet avenant, afin d'éviter une année blanche.

2. Questions diverses
Absence de questions diverses.

PERSONNES À CONTACTER

Patrick **BLAISE**
Secrétaire Général
06 82 09 02 97

Olivier **ETHEVE**
Secrétaire Général Adjoint
06 73 59 09 89

Mustapha **ZOUFIR**
06 84 70 27 35